



Article de recherche

La discrimination de l'ossature zalzalienne chez des enfants libanais de 8 à 12 ans et son développement par l'apprentissage

Discrimination of the Zalzalian Framework Among Lebanese Children of 8 to 12 Years and the Development of this Capacity Through Training

Bouchra Béchéalany

Département d'Éducation Musicale, Institut Supérieur de Musique, Université Antonine, Lebanon ; Université Libanaise, Lebanon.

RÉSUMÉ

En réponse au préjugé trop répandu selon lequel les échelles modales à ossature zalzalienne constitueraient une impasse pour les enfants, le propos de l'article est de souligner la capacité de discrimination de cette structure modale caractéristique des traditions levantines chez des enfants libanais de 8 à 12 ans ainsi que l'effet de la répétition sur leur faculté d'apprentissage. La validation de cette hypothèse se base sur une étude de terrain réalisée en 2008-2009 et sur une lecture affinée de ses résultats.

Abstract

In response to the widespread preconception which holds that modal scales of Zalzalian framework constitute an impasse for children, the intent of this article is to highlight the capacity to discriminate this modal structure characteristic of Levantine tradition among Lebanese children of 8 to 12 years, as well as to show the effect of repetition on learning. The substantiation of the hypothesis is based on a field study undertaken in 2008 and 2009 and on a close reading of the results.

MOTS-CLÉS

ossature zalzalienne, discrimination modale, enfants libanais, apprentissage musical, traditions levantines, éducation musicale, perception modale

KEYWORDS

Zalzalian framework, modal discrimination, Lebanese children, musical learning, Levantine traditions, music education, modal perception

ARTICLE HISTORY

Published : 15 December 2009

Une des idées reçues les plus répandues dans le milieu pédagogique musical au Liban¹ consiste à considérer que les

¹À l'étape exploratoire de notre thèse de doctorat (de même qu'à celle du DEA), nous nous sommes adressée à des enseignants à l'école primaire et nous leur avons demandés de justifier la raison du choix de chansons tonales et non pas d'autres composées à partir d'échelles d'ossatures zalzaliennes. Une réponse a été donnée, la même parfois

échelles modales comportant des intervalles de secondes moyennes, autrement dit d'ossature zalzalienne, constitueraient une impasse pour les enfants. C'est précisément

par plusieurs : « les enfants n'en sont pas capables ». Il y a donc un préjugé sans fondement scientifique sur l'incapacité des enfants libanais de percevoir ces échelles.



Corresponding author :

Bouchra Béchéalany | bouchra.bechealany@gmail.com | Département d'Éducation Musicale, Institut Supérieur de Musique, Université Antonine, Lebanon ; Université Libanaise, Lebanon.

Copyright : © 2009 by the authors. | Licensee : Luminous Insights, Wyoming, USA.



This article is an open access article distributed under the terms and conditions of the Creative Commons Attribution (CC BY) license (<https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>).

sur cet *a priori* pseudo-cognitif que semblent s'appuyer de nombreux acteurs pour éviter d'inclure dans l'enseignement musical scolaire (notamment, le programme officiel et les manuels) toute référence aux musiques à caractère monodique modal appartenant aux traditions musicales du Proche-Orient et, particulièrement, de leur propre pays. Il en résulte que les élèves des écoles libanaises se trouvent systématiquement éloignés de ces traditions à la fois dans leur apprentissage scolaire et dans ce qui leur est offert par les médias et la musique de consommation courante, ce qui constitue un préjudice à un triple point de vue culturel, didactique et psychopédagogique. Le propos de cet article est de démontrer que l'hypothèse de non perméabilité cognitive des enfants libanais à la zalzalité est infondée. Aussi l'hypothèse centrale de cette recherche consiste-t-elle à souligner la capacité de discrimination de l'ossature zalzalienne chez des enfants libanais de 8 à 12 ans et son développement par l'apprentissage. La validation de cette hypothèse se base sur une étude de terrain réalisée en 2008-2009 et sur une lecture affinée de ses résultats.

1. Constat d'ordre musicologique

La reformulation par Abou Mrad (2008, 2009) de la quadripartition de la modalité, proposée initialement par Khé (1968) et revisitée par les théories des cordes-mères de Claire (1962) et des vecteurs de Meeùs (2003), consiste à décliner le mode d'un énoncé musical (mini ou macromode) ou d'un segment cellulaire d'énoncé musical (micromode) en termes de : (1) modalité scalaire intervallique ; (2) modalité nucléaire et po-laïre ; (3) modalité formulaire ou vectorielle neumatique ; (4) modalité esthétique. Les échelles modales sont assujetties dans cette perspective à une typologie d'ossatures. Parmi les ossatures simples des phrasés modaux traditionnels du Proche-Orient l'ossature zalzalienne apparaît comme prépondérante. Ce type d'échelle consiste en une combinaison polycordale de secondes moyennes (n, comprises entre 125 et 175 cents) et majeures (M, comprises entre 175 et 225 cents) (Abou Mrad, 2008).

La prépondérance de cette structure est manifeste non seulement dans la tradition artistique arabe du Proche-Orient (2007 ; Erlanger, 1930–1959), mais également dans les traditions populaires, notamment du Liban (Abou Mrad & Akiki, s. d.), et dans les traditions religieuses (chrétiennes et musulmanes) du même territoire (Corbin, 2000 ;

Kesrouani, 1991). Les autres ossatures, lorsqu'elles sont employées dans ces traditions, tantôt sont combinées à l'ossature zalzalienne au sein d'ossatures composées, tantôt semblent en être dérivées selon un processus de filiation doublement ontogénique/phylogénique (Abou Mrad, 2005 ; 2009).

C'est dire l'importance des échelles fondées sur cette combinaison intervallique au sein des pratiques musicales traditionnelles de cette région du monde et notamment du Liban. Il en résulte que l'hypothèse de son éradication du processus éducatif musical en milieu scolaire libanais est synonyme de l'amputation de l'essentiel du pan musical traditionnel local de l'univers sonore des enfants, amputation dont les conséquences ne peuvent être que désastreuses à plus d'un titre.

2. Constat d'ordre didactique

Cette situation pose un problème d'ordre didactique. Le cadre scolaire permet aux enfants d'acquérir des savoirs musicaux ; cependant, quel genre de savoirs en l'absence des traditions autochtones ? Évoquons la question de la pertinence culturelle des savoirs scolaires abordée par Chevillard (1985) ou par Terrisse (1998, p. 81) et appliquons-la dans le cadre de l'enseignement musical scolaire libanais : d'où viennent ces savoirs et à quoi servent-ils ? Il s'agit en effet d'un savoir musical occidental importé qui est imposé à des enfants d'un pays levantin. Une fois devenue « savoir appris », la musique occidentale est érigée en « savoir de référence » pour l'enfant libanais, à son tour transformé en défenseur d'un savoir musical étranger², sans qu'au préalable il n'ait pu prendre connaissance de la culture musicale de son pays. Ce rendez-vous manqué constitue une déficience culturelle irrattrapable plus tard.

Charlot (2001, p. 97) nous incite à réfléchir sur la nature de « cette activité que l'on nomme apprendre » et sur ce qui est appris quand on apprend. Ce questionnement nous pousse à nous interroger sur ce qui est « appris » quand l'enfant libanais apprend la musique à l'école. En parallèle, la situation pédagogique est définie par Houssaye (2002, p. 15) comme un triangle composé de trois élé-

²Nous ne récusons que ce qui est démesuré dans ce rapport aux cultures étrangères, étant consciente de l'importance de l'ouverture à toutes formes d'acculturation. Cependant, la découverte des richesses des traditions musicales locales reste privilégiée à nos yeux, particulièrement dans le cadre scolaire.

ments : « savoir » (contenus, programmes, acquisitions...), « professeur », « élèves ». Cela renforce le constat selon lequel l'apprenant, le cas échéant l'enfant libanais, reçoit un savoir musical scolaire qui exclut les traditions locales. En sus, si nous essayons d'apporter un élément de réponse aux problèmes généraux de la didactique, « pourquoi, qui, à qui et comment ? » (Mialaret, 1987, p. 94), nous parvenons à la même constatation que plus haut.

En effet, ce constat est le résultat d'une étude critique que nous avons récemment réalisée (Béchéalany, 2008). Cette recherche a mis en exergue l'absence de l'enseignement des traditions musicales arabes proche-orientales au sein des programmes scolaires, des manuels et des projets des enseignants. En tout cas, les programmes officiels du ministère de l'Éducation nationale³ privilégient une formation scolaire de type solfégique occidentale, faisant l'impasse sur la tradition locale, dans ses versants populaire et artistique⁴. Quant aux enseignants, ils ont en majorité suivi des sessions de formation à l'étranger et/ou au Liban auprès de formateurs étrangers. Ainsi, la généralisation/démocratisation de l'éducation musicale au Liban a entraîné un déficit en outillage didactique approprié. Tout cela a abouti à une non reconnaissance des traditions musicales levantines chez l'enfant libanais. De ce fait, l'écoute musicale de celui-ci, déjà fortement occidentalisée par le biais des médias, est confortée dans cette tendance acculturative par l'enseignement musical scolaire.

3. Constat d'ordre psychopédagogique

L'approche psychopédagogique de la présente problématique s'appuie d'abord sur un constat (ethno)musicologique, dans la mesure où les mélodies-types axées sur la corde-mère *Mi^{db}* et d'ossature zalzalienne constituent le profil de base de la majorité des chants traditionnels populaires du Liban, y inclus les comptines (Abou Mrad, Aki-ki, 2009). Seule une acculturation occidentalissante d'origine médiatique et/ou pédagogique est susceptible de pousser les enfants libanais hors de ce schème fondamental de leur culture musicale originale, donc à chanter leurs comptines prioritairement sur des mélodies (à caractère tonal) d'os-

sature diatonique.

L'hypothèse d'une imperméabilité des enfants libanais aux modes d'ossature zalzalienne se réduit en fait à une tautologie : tout enfant libanais, placé dans un environnement sonore médiatique et pédagogique exclusivement diatonique, serait amené précisément par ce système à ignorer toute autre virtualité systémique mélodique, qu'il s'agisse de pratique vocale ou de perception auditive. En revanche et d'un point de vue psychocognitif, rien ne s'oppose *a priori* à ce qu'un enfant, dès qu'il est capable de discriminer des structures mélodiques, soit en mesure de repérer, voire d'apprécier, des structures modales reposant sur l'ossature zalzalienne.

Une récente étude (2009) nous a précisément permis de confirmer cette capacité perceptive spécifique chez des enfants libanais de 8 à 12 ans, et ce, en fonction de leur évolution ontogénétique, de la complexité de la structure intervallique des échelles modales proche-orientales choisies et de l'environnement socioculturel de ces enfants. Lors de l'étude de terrain, les enfants se sont concentrés sur des extraits axés sur une échelle d'ossature zalzalienne, en comparaison avec des structures affiliées aux ossatures diatonique (secondes majeures et mineures) et chromatique (secondes mineures et augmentées). Un affinement des épreuves discriminatoires a été réalisé par l'usage de nuances intervalliques particulières que les enfants ont pu repérer nonobstant leur complexité.

L'hypothèse de la capacité des enfants libanais de la tranche d'âge visée à percevoir les structures mélodiques d'ossature zalzalienne vs les ossatures homologues a été certes validée, cette capacité se révélant assurément croissante avec l'âge et atteignant au-delà de toute attente initiale d'importants degrés de complexité structurelle.

Cependant, cette étude a permis de révéler un facteur qui n'était pas dans la perspective originelle de cette recherche : l'apprentissage par la réitération. En effet, au fur et à mesure de la passation des épreuves, l'aisance dans l'identification a progressivement évolué avec le temps. De fait, au cours des six semaines d'étude de terrain, la perception auditive des enfants a présenté une nette amélioration, mise en exergue à la fois par une réduction graduelle du seuil minimal de discrimination intervallique, lequel est progressivement passé de 90 à 30 cents, et par une augmentation de la complexité des structures modales repé-

³ Consulter : Centre National de Recherches et de Développement 1997 et 1998 ; Décrets n°s 2150 et 2151, année 1971, 8 mai 1997, décret n° 10227, génération n° 32/m/97.

⁴ Ce qui a été fortement critiqué par les participants au Colloque du Premier Congrès Arabe, 2003.

rées.

La validation de cette hypothèse devrait permettre en effet non seulement de réduire définitivement à néant un argumentaire pseudo-cognitif qui a servi à justifier l'éradication pendant plusieurs décennies de toute référence aux traditions locales dans l'enseignement musical scolaire au Liban, mais également d'ouvrir la voie à des protocoles didactiques très simples.

Ce résultat est détaillé ci-après.

4. L'apprentissage des structures modales par la répétition

L'effet d'apprentissage est confirmé dans l'ensemble de la population testée, soit 122 enfants de 8 à 12 ans, dont 67 garçons et 55 filles, à travers une étude de terrain prolongée sur six semaines. La batterie est constituée de dix épreuves, allant progressivement d'indices de forme globale simples à d'autres plus complexes et est construite à partir de l'ossature zalzalienne type dans son aspect dit régulier (Rāst), prédominant au sein des traditions musicales proche-orientales.

4.1. La première phase d'apprentissage

La première série constitue la phase initiale d'apprentissage de cette investigation et inclut quatre indices de forme globale⁵ (tempo, registre, timbre et figure de silence). que l'enfant est supposé discriminer à l'écoute des épreuves relatives à l'ossature zalzalienne. Le cinquième indice - dit de structure intervallique - concerne la reconnaissance de l'ossature zalzalienne octaviée parmi deux autres ossatures, diatonique et chromatique⁶. Pour toutes ces épreuves, il n'y a qu'une seule réponse juste à donner. L'enregistrement des performances se fait sous forme de pourcentages.

D'après le tableau i, le pourcentage des réponses est élevé dans les quatre premières épreuves d'indices de surface (donc n'intégrant pas la reconnaissance de l'ossature zalzalienne). En revanche, la performance de l'épreuve d'identification de l'ossature visée dans des structures octaviées (Sl.1) s'avère moins élevée. Le test de Friedman⁷ montre

⁵Cf. Matériel supplémentaire, épreuves 1 à 4

⁶Cf. Matériel supplémentaire, épreuve 5.

⁷Pour l'interprétation des résultats, le calcul des pourcentages se fait par le logiciel SPSS (version 14.0). Le test de Friedman sert pour tester la significativité des différences entre plusieurs épreuves; le test de McNemar est en usage quand il est question de deux épreuves.

une significativité des différences entre les cinq réponses relatives à cette première série. Cela explique que, dans la dernière épreuve (qui déjà concerne de près le paramètre intervallique), ces enfants ont difficilement repéré le changement dans la structure de l'échelle modale. Cette baisse de performance est confirmée par le test de McNemar⁸. Toujours est-il que cette épreuve constitue le point de départ effectif de l'apprentissage de la discrimination centrée sur l'ossature zalzalienne.

4.2. La deuxième phase d'apprentissage

La deuxième série est constituée de cinq épreuves. Tandis que dans les deux premières épreuves, l'identification concerne deux ossatures tétracordales, la troisième se rapporte à trois ossatures⁹. Les deux dernières épreuves représentent la phase la plus complexe, celle nécessitant la discrimination de l'ossature zalzalienne en comparaison avec plusieurs nuances de l'ossature diatonique¹⁰. Pour toutes ces épreuves, plus d'une réponse juste est à donner. L'enregistrement des performances se fait sous forme de moyennes de scores calculées à base d'algorithmes¹¹.

Le tableau ii montre indubitablement que les enfants ont amélioré leurs performances discriminatives au fur et à mesure de la passation des épreuves, et ce, nonobstant la difficulté croissante de ces dernières.

La première épreuve (Sl.2a) concerne l'identification de la structure intervallique tétracordale par couplage zalzalien vs diatonique. Les cinq séquences qui la constituent sont relativement courtes (s'agissant de tétracordes). En outre, l'ossature zalzalienne est identifiée à trois moments de l'épreuve. Nonobstant ces deux facteurs, les enfants réussissent à la repérer. Cela implique que, dans cette épreuve (classée sixième dans la batterie générale), la re-

⁸Une différence significative est confirmée par ce test entre les pourcentages de la première et de la dernière épreuve de cette première série : 81.1% dans FG.1 vs 57.4% dans Sl.1.

⁹Cf. Matériel supplémentaire, épreuves 6 à 8

¹⁰Cf. Matériel supplémentaire, épreuves 9 et 10.

¹¹Le calcul se fait comme suit : La réponse juste cliquée est égale à 2 points. La réponse fautive non cliquée est égale à 1 point. Tout le reste est égal à zéro, y inclus les résultats des enfants qui cliquent sur toutes les réponses (justes et fautes) ou de ceux ne cliquent sur aucune. C'est à partir de cette table de vérité que se fait le calcul des moyennes de scores, par le biais du logiciel SPSS (version 14.0). Le test de Friedman sert pour tester la significativité des différences entre plusieurs épreuves; le test de Wilcoxon est en usage quand il est question de deux épreuves.

Tableau 1 : Moyenne générale des pourcentages

Moyenne générale - Pourcentages	N	Total	Friedman Test - Valeur P.
FG.1	122	81.1	0.000
FG.2	122	90.2	
FG.3	122	91	
FG.4	122	90.2	
SI.1	122	57.4	
Total		81.99	
McNemar Test - Valeur P.			
FG.1	122	81.1	0.000
SI.1	122	57.4	

FG.1 : indice de forme globale 1. FG.2 : indice de forme globale 2. FG.3 : indice de forme globale 3. FG.4 : indice de forme globale 4. SI.1 : indice de structure intervallique 1.

Tableau 2 : Moyenne générale des scores

Moyenne générale - scores	N	Total	Écart-type	Friedman Test - Valeur P.
SI2.a	122	53.11	28.03	0.000
SI2.b	122	68.03	28.57	
SI.2c	122	62.91	26.65	
SI3.a	122	75.46	25.97	
SI3.b	122	77.62	23.66	
Total		67.43		
Wilcoxon Test - Valeur P.				
SI2.a	122	53.11	28.03	0.000
SI3.b	122	77.62	23.66	

SI.2 a, b, c : indices de structure intervallique 2a, 2b et 2c. SI.3 a, b : indices de structure intervallique 3a et 3b.

connaissance du changement dans la structure intervallique s'est opérée en fonction de ce que la mémoire enfantine a déjà emmagasiné à l'écoute répétitive de l'ossature zalzalienne.

Dans la deuxième épreuve (SI.2b) relative à cette série, l'identification de la structure est réalisée par couplage diatonique vs chromatique. D'après la moyenne des scores, une aisance discriminative et une meilleure performance sont repérées dans l'unique épreuve qui exclut l'ossature zalzalienne (53.11/100 dans SI.2a vs 68.03/100 dans SI.2b).

La troisième épreuve (SI.2c) vise l'identification de la structure par couplage zalzalien vs diatonique et chromatique. La baisse dans les moyennes en passant de SI.2b à SI.2c n'est qu'apparente, étant donné que le résultat de cette épreuve est à lire en fonction de la première

épreuve (SI.2a) de cette même série, et non pas en comparaison avec SI.2b de laquelle l'ossature zalzalienne est absente. À partir de là, l'amélioration perceptive sera confirmée (53.11/100 dans SI.2a vs 62.91/100 dans SI.2c). De fait, la tâche discriminative se montre plus aisée que précédemment, malgré la complexité de la présente épreuve : dans SI.2a, il y a deux ossatures, alors qu'il y en a trois dans SI.2c ; de plus, la présente épreuve est constituée de six séquences vs cinq dans SI.2a. Cela montre qu'avec l'avancement de l'étude de terrain, la capacité perceptive auditive a permis aux enfants d'enregistrer une progression.

Les scores obtenus pour l'avant-dernière épreuve (SI.3a = 75.46/100) s'avèrent meilleurs que les précédents, alors même que la démarche discriminative sur laquelle elle s'appuie est *a priori* plus complexe, étant donné la difficulté sup-

posée de l'identification de l'ossature zalzalienne par rapport à trois nuances distinctes de son homologue diatonique. Cette aisance surprenante ne peut être rapportée qu'à l'effet d'apprentissage chez les enfants, d'autant plus que l'étude de terrain s'est échelonnée sur six semaines avec des discriminations répétitives basées sur l'échelle zalzalienne.

Il en est de même pour la dernière épreuve, entachée d'une difficulté supplémentaire par rapport à la précédente, due à la restriction de l'ambitus testé (tricorde au lieu de tétracorde), que les enfants réussissent avec la meilleure performance de la série (SI.3b = 77.62/100).

En tout cas, le test de Friedman enregistre une différence significative entre les moyennes des scores des cinq épreuves. Cette amélioration progressive est confirmée par le test de Wilcoxon¹².

En général, cette complexité dans la structure de l'échelle modale est bien repérée. Cela explique que ces enfants libanais, imprégnés par la biculturalité et par l'ouverture au monde grâce à différents moyens audiovisuels, et malgré leur formation occidentalisation dans le cadre scolaire, sont capables de faire des discriminations dans des échelles tirées des traditions musicales arabes proche-orientales. Cette progression dans la reconnaissance est due à la réitération successive des structures modales.

5. Conclusion

L'analyse des épreuves montre bien que des enfants soumis à une écoute attentive d'exemples musicaux axés sur l'ossature zalzalienne, et ce, d'une manière régulièrement échelonnée sur six semaines, sont capables de développer leur faculté de discrimination intervallique relativement à cette ossature caractéristique des traditions levantines. Ce constat valide l'hypothèse d'amélioration de l'appréhension perceptive des structures modales levantines chez les enfants libanais par l'effet de l'apprentissage. Cependant, si ce verdict est sans appel¹³, il est à noter qu'il est ob-

tenu presque d'une manière fortuite, étant donné que la perspective disciplinaire originaire de l'investigation qui y a conduit est d'ordre psychocognitif. Celle-ci a cédé la place à une approche d'ordre didactique s'appuyant sur une hypothèse formulée *a posteriori*, en fait, au moment de l'interprétation du caractère évolutif des résultats des épreuves perceptives.

Ce constat a pour corollaire la nécessité d'engager des recherches s'inscrivant totalement dans la perspective didactique en direction des traditions musicales levantines. Il est clair que s'il était systématiquement offert aux enfants libanais des outils didactiques compatibles avec ces traditions, leur marge de progrès en termes cognitifs serait significativement élargie, tandis que leur intégration culturelle musicale serait maximisée.

Matériel supplémentaire

Le matériel supplémentaire est disponible en ligne à l'adresse suivante : [10.51300/RTM-2009-23](https://doi.org/10.51300/RTM-2009-23)

Note de l'éditeur

Cet article a été initialement publié par Les Presses de l'Université Antonine. Il est republié par *Luminous Insights* suite au transfert de la revue vers ce nouvel éditeur.

Cite as

Béchéalany, B. (2009). La discrimination de l'ossature zalzalienne chez des enfants libanais de 8 à 12 ans et son développement par l'apprentissage. *Revue des Traditions Musicales*, 3(1), 40–46. [10.51300/RTM-2009-23](https://doi.org/10.51300/RTM-2009-23)

Références

- Abou Mrad, N. (2005). Échelles mélodiques et identité culturelle en Orient arabe. In J.-J. Nattiez (Éd.), *Musiques et Cultures* (p. 756-795, T. 3). Actes Sud.
- Abou Mrad, N. (2007). Compatibilité des systèmes et syncrétismes musicaux : une mise en perspective historique de la mondialisation musicale de la Méditerranée jusqu'en 1932 [Musique et globalisation]. *Filigrane*, (5), 93-120.
- Abou Mrad, N. (2008). Prolégomènes à une approche vectorielle neumatique de la modalité [Musicologie des traditions religieuses]. *RTMMAM – Revue des traditions musicales des mondes arabe et méditerranéen*, (2), 97-128.

¹²Une différence significative est confirmée par ce test entre les moyennes de la première et de la dernière épreuve de cette deuxième série : 53.11/100 dans SI.2a vs 77.62/100 dans SI.3b.

¹³Ce constat étant avéré pour une population d'enfants libanais soumis à une très forte occidentalisation de leur environnement sonore (comportant certes quelques résidus d'énoncés modaux zalzaliens), il faudrait, pour en généraliser la portée, que soit validée l'hypothèse de perméabilité à la zalzalité par l'apprentissage dans une population d'enfants occidentaux.

- Abou Mrad, N. (2009). Procédure d'investigation micromodale des traditions musicales du Proche-Orient [Systèmes mélodiques]. *RTMMAM – Revue des traditions musicales des mondes arabe et méditerranéen*, (3), 37-74.
- Abou Mrad, N., & Akiki, M. (s. d.). The Melodic System of Traditional Lebanese Wedding Songs [En cours d'édition]. In M. Akiki (Éd.), *Lebanese Traditional Popular Wedding Songs in Mount Lebanon. An Ethnomusicological Study*. Éditions de l'Université Antonine.
- Béchéalany, B. (2008). Problèmes inhérents à la non reconnaissance des traditions musicales locales au sein de l'enseignement musical scolaire au Liban. *JREM*, 7(1-2), 109-137.
- Béchéalany, B. *Perception auditive de certaines composantes d'échelles modales proche-orientales, d'enfants libanais entre 8 et 12 ans* [Thèse de doctorat en musicologie]. Université Paris-Sorbonne (Paris IV) [Sous la direction de Jean-Pierre Mialaret]. Thèse de doctorat en musicologie. Université Paris-Sorbonne (Paris IV), 2009.
- Charlot, B. (2001). *Le rapport au savoir en milieu populaire*. Éducation. Paris : Anthropos.
- Chevallard, Y. (1985). *La transposition didactique. Du savoir savant au savoir enseigné*. Grenoble : La Pensée Sauvage.
- Claire, J. (1962). L'Évolution modale dans les répertoires liturgiques occidentaux. *Revue grégorienne*, 40, 196-211, 229-245.
- Corbin, S. (2000). *L'Église à la conquête de sa musique* [1ère éd. 1960 ; Réédition Liban, CEDL-USEK]. Paris : Gallimard.
- Erlanger, R. d. (1930-1959). *La musique arabe* (T. I-6) [Tome I (1930), II (1932), III (1935), IV (1939), V (1949), VI (1959)]. Paris : Paul Geuthner.
- Houssaye, J. (Éd.). (2002). *La pédagogie, une encyclopédie pour aujourd'hui*. Pédagogies. Paris : ESF.
- Kesrouani, E. (1991). L'Octoéchos syriaque. In M. Huglo & M. Pérès (Éd.), *Aspects de la musique liturgique au Moyen Âge, actes des colloques de Royaumont de 1986, 1987 et 1988* (p. 84-87). Créaphis.
- Khé, T. V. (1968). Modes musicaux. In *Encyclopædia Universalis* (p. 148-153, T. 11). Encyclopædia Universalis.
- Meeùs, N. (2003). Vecteurs harmoniques. *Musurgia. Analyse et Pratique Musicales*, 10(3-4), 7-34.
- Mialaret, G. (1987). *La psychopédagogie*. Que sais-je ? 2357. Paris : PUF.
- Terrisse, A. (1998). Transposition didactique et prise en compte du sujet. In C. Amade-Escot (Éd.), *Recherches en éducation physique et sportive : bilan et perspectives* (p. 81-91). E.P.S.